



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE R2AS du mardi 12 avril 2022

Cette Assemblée Générale s'est tenue, en présentiel, à la MJC Jean Cocteau de Saint-Priest.

- 24 personnes étaient présentes, représentant 17 MJC
- 10 MJC sont excusées.

L'Assemblée Générale est ouverte à 18h30 par les co-présidents Xavier Hernandez et Marie-Françoise Deharo.

Cette année le choix a été fait de présenter les différents rapports sous formes d'ateliers. Ainsi les membres du CA se sont répartis en fonction des ateliers et proposent une présentation des données et éléments principaux puis les participants peuvent poser leurs questions.

Les ateliers se sont répartie comme suit :

Rapport Moral

Rapport Financier avec les comptes de résultats et bilans.

Rapport d'activité

Projet Associatif : Cet atelier est venu présenter les premiers éléments de travail du projet associatif et proposer aux participants d'enrichir encore les réflexions.

Au bout de 15 minutes, il était proposé aux participants de changer d'ateliers.

Concernant les votes en ligne avec le logiciel libre de R2AS : seule la personne mandatée peut voter. Le vote a été ouvert à l'issue de la présentation des différentes résolutions et est resté ouvert jusqu'au jeudi 14 avril à 10h.

Les résultats sont communiqués à l'ensemble des participants par voie de mail et diffusion dans notre newsletter.

Le vote de toutes les résolutions se fait sur une seule page-écran synthétique et reste secret. Nous renouvelons nos remerciement au Président de la MJC de Vaugneray qui a développé cet outil et qui est désormais mis à disposition de toutes les MJC du Réseau.

A l'issue du temps imparti pour les ateliers, toutes les résolutions à voter ont été présentées aux participants. A noter qu'elles étaient également disponibles dans les documents préparatifs de l'AG.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la présentation du rapport moral, décide de l'approuver dans son ensemble.

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

6 membres du CA sont sortants et se représentent : Thierry BELLANGER, Patrice BUTAYE, Valérie DOR, Agnès FAUDON, Christine GIFFARD-CARLET.

Yves JARSAILLON est également sortant et souhaite rester présent au sein de R2AS. Un grand merci lui est adressé pour son implication passée et à venir au sein du Réseau.

2 personnes proposent leur candidature

- Georges BOICHOT comme titulaire, Président de la MJC de Villeurbanne
- Corinne PELAYO comme suppléante, administratrice de la MJC de Villeurbanne

Il est rappelé que le CA comporte 17 places et que 5 places sont disponibles avec des cooptations possibles en cours d'année. Les candidats doivent appartenir à une MJC qui cotise.
Les co-présidents sont vivement remerciés par tous et toutes pour leur action au sein du Réseau.

Les résultats des différents votes sont communiqués avant la clôture de l'Assemblée Générale.

Les 34 maisons votantes (présentes ou représentées) totalisent 147 mandats (contre 108 en 2019 et 118 en 2020)

	Résultats des votes en ligne			Total voix 147
	POUR	CONTRE	ABST.	TOTAL
Résolution n°1 : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport moral, décide de l'approuver dans son ensemble.	147			147
Résolution n°2 : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport financier et la présentation des comptes de l'exercice clos, décide d'approuver lesdits comptes et approuve le rapport financier dans toutes ses dispositions.	147			147
Résolution n°3 : L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les propositions du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020, soit + 28 500 € en compte de report à nouveau.	147			147
Résolution n°4 : L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, valide le montant des cotisations pour les années 2021 et 2022.	143	4	0	147
Candidature au CA n°1 : Valérie Dor - MJC Confluence, Lyon 2ème - candidate titulaire	147	0	0	147
Candidature au CA n°2 : Agnès Faudon - MJC Duchère, Lyon 9ème - candidate titulaire	147	0	0	147
Candidature au CA n°3 : Christine Giffard-Carlet - MJC Reyrieux - candidate titulaire	142	0	5	147
Candidature au CA n°4 : Georges Boichot - MJC Villeurbanne - candidat titulaire	147	0	0	147
Candidature au CA n°5 : Corinne Pelayo - MJC Villeurbanne - candidate suppléante	147	0	0	147
Candidature au CA n°6 : Patrice Butaye - MJC Ambérieu-en-Bugey - candidat titulaire	142	0	0	142
Candidature au CA n°7 : Thierry Bellanger - MJC Montluel - candidat titulaire	147	0	0	147

ÉCHANGES AVEC LES ADHÉRENTS

Beaucoup de MJC travaillent sur les questions écologiques, le développement durable, en lien avec les communes. Il serait intéressant que R2AS accompagne une réflexion et propose des implications pratiques en soutien aux MJC. Il est précisé qu'il existe un groupe de quelques MJC du Réseau qui travaillent sur cette question – pour tout contact : Présidence de la MJC de St JUST ; il existe également un groupe de travail au niveau fédéral « MJC vertes » facilement accessible en visio - prochaine réunion le 8 avril.

Le Maire de Lyon a réuni hier les têtes de réseau Maisons de l'enfance, Centres sociaux, MJC pour leur apporter leur soutien et les inciter à travailler sur la question du développement durable.

Il est rappelé l'importance que les administrateurs des maisons participent aux commissions mises en place au sein de R2AS, car toutes les compétences et les bonnes volontés y sont les bienvenues. Il convient de faire largement circuler cette information au sein des CA des maisons.

Jean MÉRITE, Président de la FRMJC de Bourgogne-Franche-Comté (FFMJC) salue le travail accompli par R2AS. Il précise que des contacts ont déjà été établis entre nos deux réseaux au niveau local et que nous sommes appelés à travailler et construire ensemble dans l'objectif d'être réunis en 2022.

La séance est levée à 20h15 après communication des votes à l'ensemble des participants.